



## Directives de la Fondation Suisse de Cardiologie concernant la qualité du travail des groupes cardio

### Modèle de réadaptation cardio-vasculaire en trois phases de l'Organisation mondiale de la Santé OMS (1980)

Phase I	Mobilisation précoce à l'hôpital en phase aiguë
Phase II	Programme de réadaptation ambulatoire ou stationnaire dans une institution spécialisée
Phase III	Réadaptation à long terme et accompagnement dans un groupe cardio proche du domicile, sans limite de temps

### Programme d'activité physique pour les patientes et patients atteint-e-s d'une maladie cardio-vasculaire

Le groupe cardio propose un programme d'activité physique spécialement adapté aux patient-e-s ayant une histoire cardio-vasculaire, un statut post-infarctus du myocarde ou atteint-e-s de multimorbidité. Les groupes cardio peuvent aussi être ouverts aux patientes et patients atteint-e-s par exemple d'insuffisance cardiaque, d'affections pulmonaires, au statut post-attaque cérébrale légère, obèses, diabétiques, etc. Le programme d'activité physique est réalisé régulièrement, au moins une fois par semaine, sous la direction d'un-e professionnel-le. En outre, des manifestations d'information et de formation continue dans le domaine de la prévention secondaire sont proposées chaque année aux participant-e-s des groupes. La Fondation Suisse de Cardiologie soutient les groupes cardio qui le souhaitent en matière de communication.

### Direction et enseignement des groupes cardio

#### Direction

Pour diriger un groupe cardio, il faut avoir accompli le module sur les maladies cardio-vasculaires/la formation complémentaire de cardiothérapeute du Swiss Working Group for Cardiovascular Prevention, Rehabilitation and Sports Cardiology SCPRS ou une autre formation équivalente. La direction d'un groupe cardio peut être assumée dès l'obtention du diplôme ou l'inscription à la formation complémentaire. En principe, un groupe cardio peut être dirigé par un-e physiothérapeute, un-e diplômé-e en sciences du mouvement et du sport ou un-e maître-esse d'éducation physique et de sport.

#### Enseignement

Pour l'enseignement d'activités du groupe cardio, la formation complémentaire de cardiothérapeute SCPRS n'est pas obligatoire, mais recommandée. En principe, l'enseignement des activités du groupe cardio peut être dispensé par un-e physiothérapeute, un-e diplômé-e en sciences du mouvement et du sport ou un-e maître-esse d'éducation physique et de sport.

### **Conditions requises pour toutes/tous les thérapeutes**

Une formation à la réanimation cardio-vasculaire «Basic Life Support BLS» et à la défibrillation automatique externe DAE, reconnue par le Swiss Resuscitation Council SRC, ainsi que des cours «Refresher» réguliers sont obligatoires pour toutes/tous les thérapeutes enseignant des activités aux groupes cardio.

Le Brevet Base Pool SSS de la Société Suisse de Sauvetage n'est pas obligatoire, mais recommandé aux thérapeutes qui proposent des activités aquatiques. La présence de la maître-nageuse ou du maître-nageur au bord de la piscine est obligatoire pendant toute la durée de la leçon. Si la piscine ne dispose pas d'une maître-nageuse ou d'un maître-nageur, un dispositif de sécurité est obligatoire.

### **Concept de sécurité pour les groupes cardio**

Le concept de sécurité fixe les critères d'admission pour la participation au programme d'activité physique (voir le document Concept de sécurité).

### **Concept d'urgence pour les groupes cardio**

Le concept d'urgence récapitule la conduite à tenir en cas d'urgence. En situation d'urgence, le déroulement de la chaîne de sauvetage est assuré, depuis le moment de l'accident jusqu'à l'arrivée des secours professionnels. Tout nouveau membre du groupe cardio se voit remettre le concept d'urgence, ainsi que la brochure de la Fondation Suisse de Cardiologie «Agir correctement en cas d'arrêt cardio-circulatoire, d'infarctus du myocarde ou d'attaque cérébrale» (voir le document Concept d'urgence).

### **La/Le médecin en tant qu'interlocutrice/interlocuteur des responsables et thérapeutes des groupes cardio**

La/Le responsable du groupe cardio choisit un-e médecin titulaire d'un titre FMH cardiologie et/ou médecine interne générale en tant qu'interlocutrice/interlocuteur pour les questions d'ordre médical des thérapeutes du groupe ainsi que pour les conseils de planification de la prévention secondaire. La présence de la/du médecin aux séances d'entraînement n'est pas prévue. Le suivi médical des membres du groupe cardio reste sous la responsabilité de leur médecin traitant-e.

### **Admission dans la liste des groupes cardio**

Une fois admis dans la liste des groupes cardio, le groupe est une organisation partenaire de la Fondation Suisse de Cardiologie. À ce titre, la Fondation Suisse de Cardiologie soutient ses activités de communication. Il reste financièrement et juridiquement indépendant.

### **Responsabilité de la qualité et des informations des groupes cardio**

Les coordonnées et les informations du groupe cardio ainsi que son programme d'activités sont publiées, conformément à son inscription dans la liste des groupes cardio de la Fondation Suisse de Cardiologie, à l'adresse [www.swissheartgroups.ch/fr](http://www.swissheartgroups.ch/fr). Le fait de ne pas répondre, ou insuffisamment, à certaines questions supprime tout droit à l'admission dans la liste des groupes. L'exactitude des données est sous la responsabilité de la personne qui dépose la demande d'inscription. La Fondation Suisse de Cardiologie décline toute responsabilité à cet égard. La/Le responsable du groupe cardio est responsable de la qualité du travail du groupe.

## **Offres de formation continue**

La Fondation Suisse de Cardiologie organise deux fois par an (printemps et automne) un séminaire spécialisé. Un séminaire aura lieu en français et en allemand, un autre en allemand. Elle s'engage dans le programme de formation continue de l'association des cardiothérapeutes suisses Swiss Cardio Therapists SCT ainsi que d'autres prestataires. L'obligation de formation continue pour les cardiothérapeutes diplômés SCPRS a été introduite au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les cardiothérapeutes qui font un travail de phase III avec un groupe cardio doivent obtenir 16h/crédits de formation continue reconnue sur trois ans.

## **Liens vers des sites Internet utiles**

[www.swissheartgroups.ch/fr](http://www.swissheartgroups.ch/fr)

[www.swissheartgroups.ch/liste](http://www.swissheartgroups.ch/liste)

[www.swissheart.ch/fr](http://www.swissheart.ch/fr)

[www.scprs.ch/public/home/home\\_francais.html](http://www.scprs.ch/public/home/home_francais.html)

[www.swisscardiotherapists.ch](http://www.swisscardiotherapists.ch) (en allemand)

Approuvé en décembre 2019:

Swiss Working Group for Cardiovascular Prevention, Rehabilitation and Sports Cardiology SCPRS Swiss Cardio Therapists SCT